

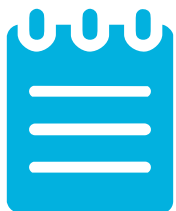
RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE _____

2025



Observatoire
du Crédit et
de l'Endettement



SOMMAIRE

2025 en quelques chiffres	5
Missions, sources de financement et reconnaissances diverses	9
Organisation et gouvernance	12
L'équipe.....	13
Prévention	14-16
1 - EDUCFINS, l'éducation financière dans les parcours d'insertion	14
2 - Expérience interactive virtuelle sur le budget	15
3 - Brochures informatives	15
4 - Portail de la Wallonie sur le surendettement	16
5 - Diffusion d'outils de prévention	16
Formations	17-19
1 - Programme de formation	17
2 - Manuel de la médiation de dettes à destination des travailleurs sociaux	19
Publications, analyses et recommandations	20-27
1 - Publications d'ouvrages	20
1.1 - Des collaborations avec 3 maisons d'édition	20
1.2 - Un rapport sur l'endettement et le surendettement en Wallonie	21
2 - Analyses spécifiques	21
2.1 - Enquête auprès des services de médiation de dettes	21
2.2 - Profil et facteurs déclencheurs du surendettement	22

2.3 - Services de médiation de dettes et disparités régionales	22
2.4 - Rétrospective législative et jurisprudentielle	22
2.5 - RCD et JustRestart	22
2.6 - Nouvelle législation et nouvelles obligations des SMD	22
3 - Avis et recommandations	23
3.1 - Chambre des représentants	23
3.2 - Consultations en tant qu'experts	23
4 - Projets de recherche	24
4.1 - Dettes et détenus	24
4.2 - Trajectoires de surendettement et efficacité des dispositifs de prévention	24
4.3 - Non-recours à la médiation de dettes	25
4.4 - Réflexion sur les procédures d'effacement des dettes des particuliers	26
5 - Échos du Crédit et de l'Endettement	27
Concertations interrégionales et position paper	28
Plateforme juridique gratuite JuriObs	28
Veille juridique	29
Consultations juridiques aux particuliers et aux professionnels	29
Événements	30
1 - Webinaires	30
1.1 - Évolution des chiffres clés du surendettement en Wallonie - 14 avril 2025	30
1.2 - Mise en oeuvre de l'avis de médiation - 10 juin 2025	30
2 - Échanges transfrontaliers	31
2.1 - Visite d'étude d'une délégation néerlandaise - 19, 20 et 21 mars 2025	31
2.2 - Échanges avec la Banque de France	32

Représentations et partenariats	33
1 - Consultation par différents cabinets ministériels	33
2 - Consultation par la Commission des Jeux de hasard	33
3 - Comité de sélection des projets dans le cadre du Fonds Vinci géré par la Fondation Roi Baudouin	33
4 - Participation aux concertations du service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale	34
5 - Concertation permanente surendettement	34
6 - Groupe de concertation sur la recherche BE-FAST	34
7 - Groupe « Indicateurs sociaux » du SPF Sécurité sociale	35
8 - Correspondant pour la revue TIBR	35
9 - Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW)	35
10 - Salon de la réinsertion des prisons d'Ittre et de Jamioulx - 18/02 - 24/03 - 29/09 - 21/10	35
11 - Foire aux questions juridiques	36
12 - Plateformes de concertation locales en matière de lutte contre le surendettement	36
13 - Collaboration à l'actualisation du « Panorama social »	36
Interventions	37
1 - Soirée d'information « Surendettement, comment s'en sortir ? » - 15 janvier 2025	37
2 - Émission TV « La rupture digitale : un frein pour sortir de la dette ? » - 17 mars 2025	37
3 - Participation à un atelier sur la précarité hydrique - 10 juin 2025	37
4 - Formation « La médiation de dettes amiable par un service de médiation de dettes agréé » - 22 août 2025	37
5 - Colloque « Le recouvrement de dettes : le bon, la brute et le truand ? » - 10 octobre 2025	38
6 - Conférence - Rencontres d'automne du CADTM (Liège) - 12 octobre 2025	38
7 - Intervention en classe - 16 octobre 2025	38
8 - Participation à « Viva les droits » - 17 décembre 2025	39



2025 EN QUELQUES CHIFFRES

9 ETP

PRÉVENTION



128 animations

pour **879** participants
auprès de **13** partenaires



1 nouvelle
brochure



Actualisation
du **Portail**
surendettement



1 expérience

virtuelle interactive
sur le budget



3 brochures

actualisées

FORMATION

 **819**
participants

 **32**
demi-journées
et **81** journées

 **4** experts
de l'OCE et
14 experts
externes

 **4** villes (Tournai,
Charleroi, Namur, Liège)
et visio

 **8** formations
reconnues par
Avocats.be

 **8^e** édition
du Manuel
de la médiation
de dettes

PUBLICATIONS

 Collaboration
avec **3** maisons
d'édition
(Anthémis, Kluwer, Politéia)

 **5** publications

 **17** analyses

 **4** projets
de recherche

EXPERTISE



2 auditions
à la **Chambre**



Consultations
auprès de
16 instances
(groupes de travail,
comités d'experts)

SERVICE AUX CITOYENS ET PROFESSIONNELS



492
consultations
juridiques
gratuites



500
documents
dans JuriObs
(gratuit et bilingue)



8 interventions
lors de colloques,
reportages, groupes
d'échanges

ÉVÉNEMENTS



2 webinaires

avec plus de

400
participants



2 échanges
transfrontaliers

(France et Pays-Bas)



MISSIONS, SOURCES DE FINANCEMENT ET RECONNAISSANCES DIVERSES

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement est une association sans but lucratif active depuis 1994, sans limite territoriale.

L'association a pour but de mener des actions d'étude, de formation, d'information et de prévention relatives aux services financiers offerts aux personnes physiques (notamment le crédit), à l'éducation financière, à l'endettement et au surendettement.

À travers ces activités, l'association vise à éclairer les citoyens, les professionnels et les décideurs publics sur les mécanismes du crédit et de la consommation, ainsi que sur leurs impacts sociaux et économiques.

Missions de l'Observatoire

Dans ce cadre, l'Observatoire assure notamment les missions suivantes :

- produire, analyser et publier des données

et des études juridiques, sociologiques, économiques et statistiques en lien avec les services financiers aux particuliers, la consommation, l'éducation financière, l'endettement et le surendettement ;

- formuler des recommandations et contribuer à l'aide à la décision et à l'évaluation des politiques publiques dans ces domaines ;
- organiser des formations à destination des professionnels, en particulier dans les champs de l'éducation financière, du crédit, de l'endettement et du surendettement ;
- concevoir et mettre en œuvre des campagnes d'information et des actions de prévention du surendettement et d'éducation financière ;
- organiser des colloques, tables-rondes, webinaires en lien avec ses domaines d'expertise.

L'association n'exerce pas d'activité de médiation de dettes.

Depuis 2004, l'Observatoire est conventionné avec l'Agence Alter pour la rédaction et la publication de la revue trimestrielle [Les Échos du Crédit et de l'Endettement](#), dont il co-anime le comité de rédaction.

Reconnaisances institutionnelles

Depuis 1994, l'Observatoire est reconnu par la Région wallonne comme centre de recherche, d'évaluation, de formation, de prévention et d'information.

Depuis 2008, il est agréé comme institution scientifique par l'État belge.

Champ d'action et service à la société

Les missions de l'Observatoire se déploient aux niveaux local, régional, fédéral et européen. À ce titre, il est notamment fondateur et membre de l'European Consumer Debt Network ([ECDN](#)).

L'Observatoire entretient des contacts réguliers et directs avec l'ensemble des parties prenantes concernées par les questions de crédit, d'endettement et de surendettement : citoyens, acteurs du secteur du surendettement, du crédit et du recouvrement, associations de lutte contre la pauvreté, opérateurs de l'insertion socio-professionnelle, créanciers, associations de consommateurs, monde judiciaire, secteur des jeux de hasard et d'argent, administrations publiques et milieu de la recherche.

L'Observatoire attache une importance particulière à l'ancrage de ses analyses et de ses recommandations dans les réalités vécues par les citoyens et les professionnels de terrain.

L'Observatoire se décrit aussi en [vidéo](#).

Sources de financement

En 2025, l'asbl bénéficiait de trois sources principales de financement :

- la Région wallonne, via le Ministre de l'Action sociale et de la Santé ;
- le Fonds social européen (FSE) ;
- le SPF Économie, dans le cadre de l'attribution d'un marché public.

L'association bénéficie également du dispositif APE.

Missions confiées par la Région wallonne

Dans le cadre de ses missions wallonnes¹, l'Observatoire :

- collecte, analyse et traite des données statistiques relatives au surendettement ;
- étudie l'évolution de la législation et de la jurisprudence, tant belges qu'européennes ;
- analyse les pratiques en matière de crédit et les problématiques qui y sont liées ;

- contribue à la prévention du surendettement et à l'éducation financière par la diffusion d'informations auprès du grand public et des professionnels de l'action sociale et du crédit ;
- organise annuellement un programme de formations spécialisées et continuées à destination des médiateurs de dettes ;
- assure le secrétariat du comité de coordination des actions de prévention et de lutte contre le surendettement ;
- rédige un rapport annuel consacré à l'évolution de l'endettement et du surendettement des ménages wallons ;

Il assure également l'actualisation des contenus relatifs à l'endettement, au surendettement et au crédit du Portail électronique développé par la Région wallonne.

L'Observatoire propose des consultations juridiques personnalisées et gratuites à destination des particuliers ainsi que des professionnels de l'action sociale et du crédit. Celles-ci se déroulent par email ou par téléphone.

¹ Article 130/1 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, partie décrétales.

Missions financées par les pouvoirs subsidants européens

Les missions allouées par les pouvoirs subsidants européens (cofinancement wallon) sont axées sur la prévention du surendettement et sur l'éducation financière. Elles prennent la forme d'animations et de création d'outils à destination de deux publics-cibles : les personnes en situation d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle et les personnes ayant vécu une perte d'emploi.



ORGANISATION ET GOUVERNANCE

L'Observatoire bénéficie d'une gouvernance multidisciplinaire et multisectorielle, composée de représentants des mondes institutionnel, judiciaire, bancaire, académique et du secteur du surendettement.

Président

- Vincent Magnée, directeur, Banque nationale de Belgique.

Vice-présidents

- Association Belge de Recherche et d'Expertise de Consommateurs (ASBL AB-REOC), représentée par Leen De Cort, secrétaire générale.
- Cofidis, représenté par Félician David, Directeur Finance, Risque et Acceptation.

Trésorier

- Jean-Marc Delporte, président, Conseil Supérieur des Professions Economiques.

Administrateurs

- Agricall Wallonie ASBL, représentée par Marie Van de Putte, juriste.
- Centre Public d'Action Sociale de Charleroi, représenté par Véronique Pisano, responsable du service de médiation de dettes.
- Centre Public d'Action Sociale d'Herstal, représenté par Gaëlle Parrado Carmona, travailleuse en chef f.f.
- Centre Public d'Action Sociale de Silly, représenté par Emilie Libberecht, assistante sociale, médiatrice de dettes.
- Bertel De Groote, professeur, Universiteit Gent, Department of Public Governance, Management and Finance.
- Robert Geurts, directeur général honoraire, S.P.F. Economie.
- Denis Maréchal, magistrat, Tribunal du travail de Liège.
- Union Professionnelle du Crédit, représentée par Ivo Van Bulck, secrétaire général.

- UVCW - Fédération des CPAS, représentée par Gilles Goeminne, médiateur de dettes, Centre Public d'Action Sociale de Soignies.
- Verbraucherschutzzentrale V.o.G., représenté par Marie-Christine Calmant, juriste.

Autres membres de l'assemblée générale

- Christophe Bedoret, conseiller, Cour du travail de Mons.
- Gérald Bogaert, président de l'OA, Hôpital sans frontière.
- Michel Forges, avocat, Faber inter.
- Constantina Papamarinou, secrétaire régionale adjointe, FGTB Charleroi & Sud Hainaut.
- Mikaël Petitjean, professeur, UCL et UCL Mons.
- Gert Straetmans, professeur, Universiteit Antwerpen Rechtsfaculteit.
- Martine T'Jampens, directeur général, EOS Contentia Belgium.



L'ÉQUIPE

La multidisciplinarité de l'équipe induit des actions et des analyses croisées dans des matières pourtant souvent traitées ailleurs de manière cloisonnée.

Auffray-Seguette Marie
(du 01/07/2025 au 31/12/2025)

Dehanne Sylvie

Dehon Elisa

Jeanmart Caroline

Michel Dorian (jusqu'au 19/10/2025)

Pierroux Laetitia
(à partir du 01/02/2025)

Sainte Barbara (à partir du 17/11/2025)

Sautier Virginie

Thibaut Sabine

Wauthier Christelle

PRÉVENTION

L'éducation financière et la prévention du surendettement constituent des missions essentielles de l'Observatoire. Elles visent à informer la population sur les risques d'endettement, en accordant une attention particulière aux ménages les plus vulnérables.

L'équipe agit sur six axes complémentaires : création d'outils, animations, accompagnement des partenaires, actualisation du Portail wallon sur le surendettement, consultations juridiques gratuites et diffusion d'informations utiles pour les professionnels.

1 - EDUCFINS, l'éducation financière dans les parcours d'insertion

Grâce au soutien du Fonds social européen et de la Région wallonne, l'Observatoire mène un projet destiné aux personnes éloignées de l'emploi ou ayant perdu leur travail.

Ce projet couvre toute la Wallonie (hors province du Luxembourg) et propose des animations adaptées aux réalités du terrain.

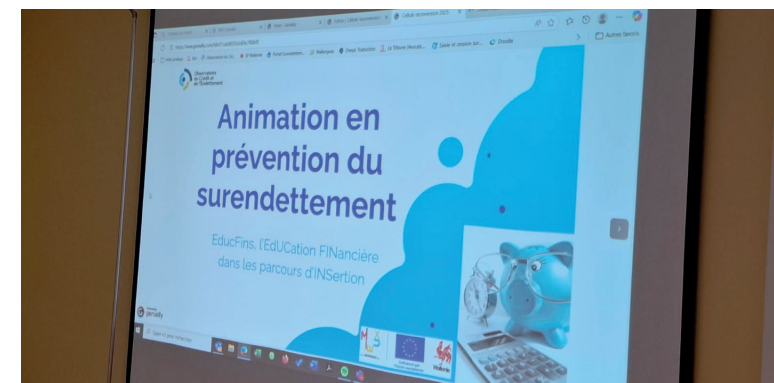
Trois objectifs sont poursuivis :

- la création d'outils d'information et d'animation en matière d'éducation financière ;
- l'organisation d'animations de sensibilisation et d'information ;
- la mise à disposition de notre expertise en matière de conception d'outils et d'animations de prévention.

Les animations participatives sont proposées sous forme de séances « one shot » ou de parcours comprenant plusieurs sessions. Les thématiques abordées sont variées : budget, lecture de fiche de paie, consommation, crédit, énergie, arnaques en ligne, recouvrement de dettes, médiation de dettes, etc.

En 2025, 128 séances de sensibilisation ont

été menées auprès de 879 personnes, en collaboration avec 13 partenaires, notamment :



- des structures d'accueil et d'hébergement pour adultes avec ou sans enfant (Le 26, Comme chez nous) ;
- des centres d'insertion socioprofessionnelle (Avanti, Funoc, Mode d'emploi, Quelque chose à faire, Perspectives, AID Val de Senne) ;
- des régies de quartier et des mutuelles ;
- le Forem (via le dispositif Coup de Boost et les cellules de reconversion).



Le degré de satisfaction des participants quant à l'utilité des informations reçues, des supports et de la méthode pédagogique atteignait 89 %.

Face à une demande accrue liée à la fermeture d'entreprises de grande taille en 2025, une brochure spécifique intitulée « [Et si on parlait d'argent](#) » a été créée pour informer les personnes ayant perdu leur emploi.

2 - Expérience interactive virtuelle sur le budget

Grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Région wallonne, l'Observatoire a finalisé en 2024 un escape game virtuel « [Money In Belgium](#) » avec les centres de référence et le Centre d'Appui à la médiation de dettes de Bruxelles. Ce projet s'adresse en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans, mais est susceptible d'intéresser tout citoyen. L'objectif est d'aborder les différents postes du budget, de découvrir comment réduire certaines dépenses et comment augmenter ses ressources.

En s'amusant, le joueur va partir à la découverte des différents postes du budget en aidant un extraterrestre à trouver un équilibre budgétaire, tout en étant confronté à des tentations et à des imprévus propres à la vie humaine.

Cette expérience interactive peut être jouée seul, mais l'idéal est qu'il soit encadré par un agent de prévention. A la suite

de l'expérience, un débriefing a lieu et des conseils sont dispensés.

En 2025, le volet pédagogique a été complété : fiches, quiz, conseils pratiques, grille budgétaire... tout pour permettre à des enseignants ou animateurs de proposer l'outil en classe ou en groupe, avec un débriefing structuré.

3 - Brochures informatives

En 2025, les brochures suivantes ont été actualisées :

[Mon budget, une question d'équilibre](#)

[Économiser, c'est possible](#)

[Prévenir le surendettement](#)

4 - Portail de la Wallonie sur le surendettement

L'Observatoire est chargé par la Wallonie de l'actualisation du **Portail Surendettement**. Ce Portail électronique vise à conseiller et informer les personnes ayant une question relative à une dette, les personnes en difficulté financière ou en situation de surendettement ainsi que leurs proches. L'objectif est de leur fournir une information fiable et, si nécessaire, de les orienter vers les professionnels susceptibles de les aider.

En mars 2025, le Portail a été rendu inaccessible suite à un piratage des systèmes régionaux. L'équipe de l'Observatoire a néanmoins poursuivi l'actualisation et la modernisation des contenus afin qu'ils soient disponibles dès la réactivation du service.

5 - Diffusion d'outils de prévention

La newsletter de l'Observatoire comprend une rubrique dédiée à la prévention du surendettement. Celle-ci informe sur les actions menées par l'Observatoire et met en lumière les nouveaux outils de prévention créés par les professionnels du secteur, en Wallonie, en Flandre, à Bruxelles et à l'étranger.

En 2025, la newsletter a été envoyée à 5.717 abonnés.



FORMATIONS

L'Observatoire met son expertise au service de la formation, en particulier sur les thèmes du recouvrement, des procédures d'insolvabilité et du surendettement. Pour garantir des contenus toujours actuels, l'équipe s'entoure d'experts externes.

1 - Programme de formation

L'Observatoire est subventionné par la Région wallonne pour mettre en œuvre un programme de formation destiné aux médiateurs de dettes. Ce programme, soumis à l'approbation du Ministre, est construit sur base de l'actualité ainsi que des demandes des médiateurs et des partenaires.

Il comprend différents types de formations :

- Formation spécialisée à la médiation de dettes (travailleurs sociaux) de 8 journées (ou 16 demi-journées en visioconférence), permettant d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice en tant que médiateur de

dettes au sein d'une institution agréée.

- Formation spécialisée à la médiation de dettes (juristes et avocats) de 6 modules répartis sur 6 journées (ou 12 demi-journées en visioconférence). Cette formation est destinée aux juristes et avocats souhaitant travailler ou se conventionner avec un service de médiation de dettes. Le Code judiciaire prévoit une obligation d'agrément pour les avocats désignés comme médiateurs de dettes ; l'arrêté royal précisant les modalités n'a pas encore été pris. En attendant, l'Observatoire propose cette formation aux avocats désignés ou candidats afin de les préparer à cette mission ou de renforcer leurs connaissances.
- Formation à la guidance budgétaire et à la déontologie destinée aux travailleurs sociaux des services de médiation de dettes agréés ne disposant pas d'un diplôme d'assistant social.

- Formations continues (aspects techniques).
- Formations continues (aspects relationnels).
- Formations destinées aux animateurs des groupes d'appui de prévention du surendettement (GAPS).

En 2025, le programme comprenait 52 formations, dispensées en présentiel dans 4 villes (Liège, Namur, Charleroi, Tournai) et en visioconférence. Au total, 32 demi-journées et 81 journées de formation ont été organisées, réunissant 819 participants.

Les formations spécialisées sont animées par des experts externes ou par un binôme composé d'un juriste de l'Observatoire et d'un expert externe, conformément aux attentes du secteur. Les formations continues sont assurées par un membre de l'équipe ou par un expert externe. En 2025, l'Observatoire a collaboré avec 14 experts externes (avocats, travailleurs sociaux, psychologues, etc.). Par ailleurs, 8 formations

bénéficiaient de points octroyés par Avocats.be. Les formations sont accréditées par Liberform.

Témoignages

« Une formation dense mais très enrichissante. Des formateurs au top et un groupe très sympa ».

« J'ai fort apprécié la formation, merci et les exemples donnés sont également parlants. Tout était parfait et intéressant. Echange intéressant. Mention spéciale au formateur pour sa gentillesse, sa clarté et son professionnalisme ».

« Super formateurs et très clair dans leurs explications. Les supports sont clairs et précis. Ils sont aussi bien fournis et agréables à lire. La matière est très bien expliquée ».

« Dynamisme et bienveillance sont les maîtres-mots de nos formateurs. J'ai beaucoup apprécié ce premier module : la théorie était présentée avec clarté et toujours accompagnée par une approche pratique ».

« Les formateurs étaient à l'écoute des

questions, ainsi que des interventions des participants. Leurs explications étaient claires et permettaient de bien comprendre la matière ».

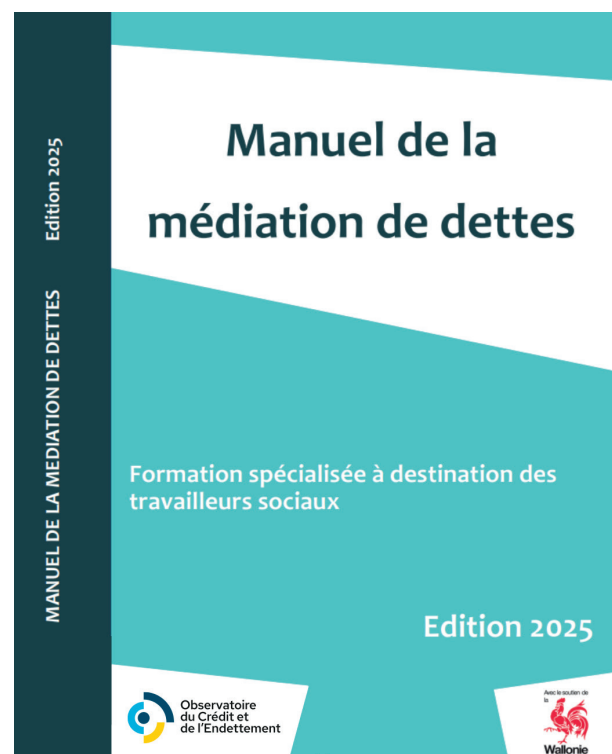
« Je suis satisfaite du fait que ça cadre à mes attentes et j'ai bien appris et compris des notions. Les formateurs sont confiants et maîtrisent bien la matière ».

« Les formateurs ont partagé leur expertise, tout en restant accessible et compréhensible. Comme depuis le début de cette formation, ils se sont montrés à l'écoute des questions, des craintes et des remarques des participants et ont rendu ce module dynamique. Comme dit précédemment, le module était bien équilibré, entre théorie et pratique ».



2 - Manuel de la médiation de dettes à destination des travailleurs sociaux

Publié pour la première fois en 2018, le Manuel de la médiation de dettes constitue le support central des formations spécialisées. En 2025, la 8e édition a été rédigée et actualisée à partir des retours des participants, des formateurs et de l'actualité du secteur. Ce manuel est distribué aux participants des formations spécialisées et est mis en vente pour tout professionnel intéressé.





PUBLICATIONS, ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

1 - Publications d'ouvrages

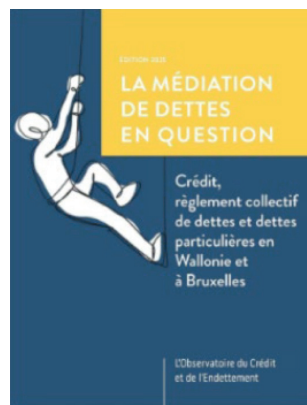
L'Observatoire publie et met à jour régulièrement des outils de référence destinés aux professionnels du surendettement et de la médiation de dettes. Ces publications visent à soutenir la pratique quotidienne, à diffuser les évolutions législatives et jurisprudentielles et à renforcer les compétences des acteurs du terrain.

1.1 - Des collaborations avec 3 maisons d'édition

L'Observatoire collabore avec des maisons d'édition (notamment Politéia, Anthémis et Kluwer). Il contribue à des ouvrages actualisés annuellement mais aussi à des chapitres spécialisés, notamment sur le règlement collectif de dettes et participe à des publications de référence en droit familial.

Actualisé chaque année, *La médiation de dettes en question* permet au médiateur

de dettes de rester informé des dernières évolutions, de renforcer sa pratique, ses réflexes et d'obtenir des réponses ciblées. Cet ouvrage comprend trois parties traitant du surendettement et des solutions procédurales existantes, de la réglementation en Wallonie et à Bruxelles des dettes les plus fréquentes et du règlement collectif de dettes. L'édition 2025 était enrichi de plus de 450 questions particulières inspirées des principales interrogations des praticiens.



L'ouvrage « *Droit familial: étude pratique et transversale* » a pour objet de répondre de façon critique, pratique et synthétique à toutes les interrogations suscitées par le droit familial au sens large. L'Observatoire y consacre un chapitre sur le couple face à l'endettement et le couple en règlement collectif de dettes.



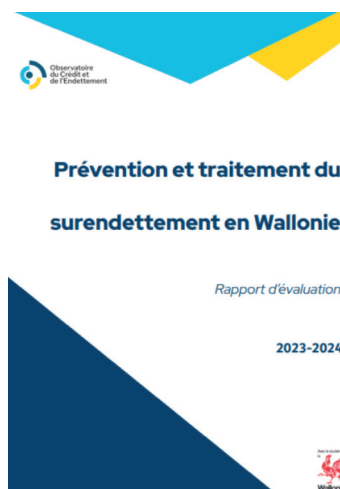
Dans « Le recouvrement de dettes : le bon, la brute et le truand », L'Observatoire a consacré un chapitre au **retard de paiement et au recouvrement amiable** afin de mieux comprendre les mécanismes et les comportements des consommateurs en défaut de paiement.



1.2 - Un rapport sur l'endettement et le surendettement en Wallonie

À la demande du gouvernement wallon, l'Observatoire publie un rapport d'évaluation, de prévention et de traitement du

surendettement en Wallonie. Ce rapport analyse l'évolution de l'endettement, les dispositifs de prévention et les mécanismes d'aide disponibles, afin d'éclairer les décideurs politiques et les acteurs du secteur.

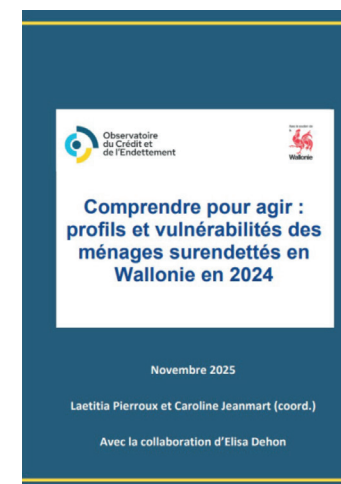


2 - Analyses spécifiques

L'Observatoire publie également des articles et des analyses spécifiques en lien avec l'actualité offrant des éclairages juridiques, économiques et/ou sociologiques. Ces publications (FR et/ou NL) sont réalisées en partenariat avec différents acteurs et s'adressent tant aux professionnels qu'aux pouvoirs publics.

2.1 - Enquête auprès des services de médiation de dettes

À intervalles réguliers, l'Observatoire réalise une enquête auprès des services de médiation de dettes wallons afin de mieux connaître le profil des ménages en difficulté et les facteurs de vulnérabilité. L'enquête 2025 a porté sur 2.880 dossiers issus de 102 services.



2.2 - Profil et facteurs déclencheurs du surendettement

La revue L'Observatoire a publié un article de l'OCE intitulé « Vulnérabilité au surendettement et facteurs déclencheurs des difficultés financières sévères », consacré à l'analyse des mécanismes menant au surendettement. L'article s'interroge notamment sur les facteurs déclencheurs, les publics concernés et l'évolution du profil des personnes surendettées au cours des dernières années. Cette réflexion est d'autant plus pertinente dans un contexte de réformes récentes, dont les impacts sur la situation financière des ménages restent encore à mesurer.



2.3 - Services de médiation de dettes et disparités régionales

Un article bilingue (FR / NL) a analysé les différences entre les services de médiation de dettes en Belgique, en tenant compte des compétences exercées par les différentes entités fédérées. Elle met en évidence des disparités importantes en matière d'organisation, de financement et de capacité des services, ainsi que l'absence de données centralisées en Région de Bruxelles-Capitale.

2.4 - Rétrospective législative et jurisprudentielle

Chaque année, l'Observatoire organise une formation qui rencontre un réel succès sur l'actualité législative et jurisprudentielle de l'année écoulée. Cette formation donne lieu à la publication d'un article bilingue (FR / NL) retraçant l'année au niveau législatif et jurisprudentiel.

2.5 - RCD et JustRestart

Dans « Règlement collectif de dettes : faut-il tenir compte des pièces qui ne sont pas déposées dans JustRestart ? », l'Observatoire éclaire la pratique des acteurs du règlement collectif de dettes (RCD) concernant les pièces non transmises via la plateforme JustRestart. L'analyse bilingue (FR / NL) s'appuie sur la jurisprudence récente et les retours du terrain.

2.6 - Nouvelle législation et nouvelles obligations des SMD

En réponse à la nouvelle législation sur la médiation de dettes amiable, l'Observatoire a co-rédigé un modèle de convention de collaboration entre SMD et bénéficiaires et une FAQ (29 questions) relative à l'avis de médiation à déposer au sein du FCA, avec les centres de référence et le Centre d'Appui bruxellois. Ce guide, non contraignant, aide les médiateurs à respecter leurs obligations légales et à adapter leurs pratiques au nouveau cadre.

L'AVIS DE MÉDIATION DE DETTES AMIABLE

EN 29 QUESTIONS

VERSION MISE À JOUR AU 12 JUIN 2025

CONVENTION EN MÉDIATION DE DETTES AMIABLE

MODE D'EMPLOI

MODÈLE DE CONVENTION

ANNEXE



3 - Avis et recommandations

L'Observatoire est régulièrement sollicité pour des consultations sur des avant-projets de loi, des auditions ou des avis d'experts.

3.1 - Chambre des représentants

En 2025, l'Observatoire a été invité à deux auditions par la Commission Justice de la Chambre des représentants :

- **7 janvier 2025** : audition sur une proposition de loi relative aux sûretés personnelles ;
- **7 octobre 2025** : discussion sur l'industrie de l'endettement et les pratiques illégales de certains huissiers de justice.

3.2 - Consultations en tant qu'experts

En 2025, l'Observatoire a été consulté en tant qu'expert par des instances fédérales et régionales :

- Il a participé à la consultation sur le plan fédéral de lutte contre la pauvreté ;
- Il a participé aux trois consultations du groupe « ressources » du plan wallon de lutte contre la pauvreté.
- Il a été consulté par l'administration wallonne concernant le non-recours à la médiation de dettes.
- Il a été consulté par le SPF Economie dans le cadre :
 - de l'évaluation du Livre XIX du Code de droit économique
 - de la transposition belge de la nouvelle directive européenne sur le crédit à la consommation

4 - Projets de recherche

4.1 - Dettes et détenus

En 2025, l'Observatoire a lancé une recherche exploratoire consacrée à la problématique de l'endettement des personnes détenues en Belgique. L'endettement, qu'il soit antérieur à l'incarcération, lié à la condamnation, amplifié durant la détention ou rendu ingérable à la sortie, constitue un frein majeur à la réinsertion sociale et peut, dans certains cas, favoriser des situations de récidive. Il a également un impact significatif sur l'entourage des personnes détenues.

Peu étudiée en Belgique, cette problématique a pourtant été identifiée comme centrale par de nombreux acteurs de terrain. Fort de son implication dans une recherche française menée en 2022, l'Observatoire a décidé de développer une analyse spécifique au contexte belge. Cette étude vise à documenter le « parcours de la dette » avant, pendant et après la détention, à analyser l'impact de l'endettement sur la réin-

sertion et à identifier les difficultés rencontrées tant par les personnes concernées que par les professionnels.

La recherche repose sur une approche pluridisciplinaire et participative, combinant état des lieux des données existantes, entretiens, enquêtes auprès des parties prenantes (personnes détenues, ex-détenus, professionnels de l'aide, de la justice, de la médiation de dettes, créanciers) et groupes de travail. Elle poursuit plusieurs objectifs : améliorer la connaissance de la problématique, renforcer les synergies entre acteurs, outiller les professionnels, développer des outils d'information à destination des citoyens et formuler des recommandations.

Le projet bénéficie du soutien de la **Fondation Roi Baudouin** pour la création des supports d'information et de formation. Il se poursuivra en 2026, notamment par l'organisation d'un colloque destiné à partager les résultats de la recherche, les recommandations et les outils développés.

4.2 - Trajectoires de surendettement et efficacité des dispositifs de prévention

En 2025, l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a été titulaire d'un marché public financé par le SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie, portant sur l'analyse des causes du surendettement et sur l'évaluation de l'efficacité des dispositifs de prévention existants.

Ce projet de recherche s'articule autour de deux axes complémentaires.

Le premier axe vise à mieux comprendre les mécanismes qui font basculer un ménage d'une situation d'endettement vers le surendettement. Si les profils à risque et les accidents de vie sont bien documentés dans la littérature, les trajectoires de surendettement restent encore peu étudiées. L'objectif est d'analyser la combinaison des facteurs socio-économiques, des événements de vie et des contextes individuels afin d'identifier des trajectoires types de vulnérabilité, mais aussi des facteurs protecteurs permettant à certains ménages,

pourtant exposés aux mêmes risques, de ne pas basculer. Cette approche qualitative et comparative vise à dépasser les lectures simplificatrices du surendettement et à mieux refléter la diversité des parcours.

Le second axe porte sur l'efficacité des dispositifs de prévention du surendettement. En Belgique, de nombreuses actions de prévention sont mises en œuvre, mais leur impact réel sur les comportements financiers reste peu évalué. Le projet vise à analyser et comparer plusieurs dispositifs de prévention auprès de publics similaires, en combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Cette démarche permettra d'identifier les actions les plus efficaces selon les publics, d'en mesurer les effets dans le temps et de formuler des pistes d'amélioration concrètes pour les acteurs de terrain.

Les résultats des deux axes de recherche seront croisés et discutés au sein de groupes de travail réunissant des professionnels du surendettement, de la prévention, du crédit et de l'accompagnement social, afin de garantir leur pertinence au regard des réalités

de terrain. Le projet aboutira à la rédaction d'analyses et de recommandations visant à renforcer les politiques et pratiques de prévention du surendettement.

Les travaux se poursuivront en 2026, avec la finalisation des analyses, la diffusion des résultats et la formulation de recommandations opérationnelles.

4.3 - Non-recours à la médiation de dettes

L'Observatoire a mené en 2025 une analyse du non-recours aux services de médiation de dettes agréés en Wallonie, à la demande du SPW Intérieur et Action sociale. L'objectif principal de cette étude était de mieux comprendre pourquoi une part importante de la population surendettée n'utilise pas les dispositifs existants, afin d'identifier des leviers pour prévenir le surendettement et améliorer l'accompagnement des ménages vulnérables.

La méthodologie adoptée s'appuie sur une approche triangulée :

- Analyse de la littérature scientifique sur le surendettement et le non-recours aux aides sociales.
- Examen des données disponibles provenant des services de médiation de dettes et d'enquêtes menées par l'Observatoire.
- Entretiens avec les professionnels et parties prenantes pour confronter et compléter les constats avec la réalité du terrain.

L'étude montre que le non-recours résulte d'une combinaison de facteurs :

- Structurels : complexité administrative, difficultés d'accès, fracture numérique, manque de visibilité des services.
- Individuels et psychologiques : méconnaissance des dispositifs, crainte du jugement, épuisement, priorités concurrentes.
- Organisationnels et institutionnels : manque de coordination entre services, ruptures dans l'accompagnement, absence de relais proactifs.
- Contextuels et sociaux : perte de confiance dans les institutions, perception d'un processus complexe ou intrusif.

4.4 - Réflexion sur les procédures d'effacement des dettes des particuliers

L'Observatoire a mené une réflexion comparative sur les dispositifs d'effacement des dettes des particuliers dans plusieurs pays afin de mieux comprendre leurs conditions d'accès, mécanismes et limites, et d'alimenter la réflexion belge sur la prévention et le traitement du surendettement.

La méthodologie triangulée combine :

- L'analyse de la littérature scientifique et juridique ;
- L'étude comparative des pratiques internationales (effacement immédiat vs plan de remboursement) ;
- La collecte de retours d'expérience sur les avantages, limites et risques des dispositifs

Cette réflexion montre que :

- Les dispositifs diffèrent selon le type de débiteur, la nature des dettes et l'existence d'un plan préalable ;

- Certains dispositifs sont plus cléments pour les débiteurs insolvable, d'autres imposent un encadrement strict ;
- Tous prévoient des dettes incompressibles (alimentaires, fiscales, pénales).

Enjeux pour la Belgique : introduire un tel dispositif nécessiterait un encadrement strict, un accompagnement obligatoire et une articulation avec les dispositifs existants pour prévenir le surendettement, protéger les débiteurs et garantir l'équité pour les créanciers.

5 - Échos du Crédit et de l'Endettement

Comme chaque année, l'Observatoire a co-animé les réunions du comité de rédaction de la revue.

Il a également contribué aux contenus en rédigeant 4 chroniques de jurisprudence (une sur le crédit à la consommation et trois sur le RCD) et 6 articles :

- Les chiffres clé du surendettement 2023-2024 (E. Dehon)
- Agrément, financement, organisation : quelles différences entre les SMD en Belgique ? (L. Pierroux)

- Surendettement en Wallonie : comprendre les profils et les facteurs de vulnérabilité pour mieux prévenir (L. Pierroux et C. Jeanmart)
- Surendettement et non-recours : entre fragilité et résilience des ménages (L. Pierroux et C. Jeanmart)
- L'avis de médiation de dettes amiable, en état de marche ? (M. Servais)
- Deux jeux pour apprendre à gérer son budget (C. Jeanmart)





CONCERTATIONS INTERRÉGIONALES ET POSITION PAPER

L'Observatoire participe à des réunions régulières avec le SAM (Steunpunt Mens en Samenleving), le CAMD (Centre d'Appui aux Services de Médiation de Dettes de Bruxelles) et le BAPN (Réseau belge de lutte contre la pauvreté). Ces concertations permettent d'échanger sur les problématiques régionales liées à l'endettement et au surendettement, de produire des avis et recommandations communs, d'organiser des webinaires pour renforcer la visibilité du secteur et de réagir aux projets de réforme en cours.

En outre, en 2025, l'OCE a contribué, en collaboration avec le CAMD, Test-Achats, SAM, AB-Reoc et RWADé, à la rédaction d'un [position paper](#) portant sur l'évaluation du Livre XIX, à paraître en 2026.



PLATEFORME JURIDIQUE GRATUITE EN LIGNE « JURIOBS »

Lancée en 2020, [JuriObs](#) permet aux praticiens d'accéder en ligne et gratuitement à de la jurisprudence commentée sur le crédit et sur le règlement collectif de dettes, d'accéder à des informations juridiques résumées et commentées (législation belge et européenne, doctrine et documents-type). Cette plateforme est bilingue.

En 2025, l'alimentation de JuriObs s'est poursuivie, avec l'ajout de nouvelles décisions et commentaires, renforçant son rôle d'outil de référence pour les professionnels du secteur.



VEILLE JURIDIQUE

La veille législative et jurisprudentielle constitue une mission transversale de l'équipe juridique. Elle alimente l'ensemble des activités de l'Observatoire : actualisation des supports et formations, orientation des sujets d'étude, mise à jour du Portail wallon sur le surendettement, information des particuliers et professionnels lors des consultations, et diffusion via la newsletter.

Cette veille est assurée quotidiennement ou hebdomadairement à partir des sources officielles belges et européennes, ainsi que de publications et ouvrages spécialisés. Elle couvre tous les domaines relatifs aux services financiers aux particuliers, à l'endettement et surendettement, au recouvrement de dettes, et aux procédures d'insolvabilité.



CONSULTATIONS JURIDIQUES AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

Conseiller de manière complète et pertinente les particuliers en difficulté avec un décompte, une saisie, une vente d'immeuble, un créancier... mais aussi les professionnels face à une question juridique complexe relève du caractère social des missions de l'Observatoire. L'équipe juridique répond aux questions qui lui sont adressées par des particuliers, par des professionnels de la médiation de dettes et de l'action sociale situés en Wallonie. Celles-ci sont posées par email ou par téléphone. Elles proviennent à la fois de visiteurs du Portail électronique de la Wallonie sur le surendettement, de personnes-relais et de bénéficiaires ayant pris part à une action de prévention de l'Observatoire ou encore de professionnels et particuliers ayant eu échos de nos activités. Sauf dans le cas de dossiers complexes, les réponses sont apportées dans les 48 heures.

En 2025, l'équipe a réalisé **492 consultations juridiques**. Les questions posées sont variées. Les dettes, les saisies, les défauts de paiement, la prescription des dettes et le règlement collectif de dettes sont les sujets les plus souvent abordés.



ÉVÉNEMENTS

1 - Webinaires

1.1 - Évolution des chiffres clés du surendettement en Wallonie – 14 avril 2025

L'Observatoire a organisé un webinaire dédié à l'évolution des principaux indicateurs du surendettement en Wallonie. La session a réuni **119 participants**, principalement des professionnels du secteur, et a permis de présenter une vue d'ensemble des tendances récentes et de la situation des ménages surendettés.

Le webinaire a abordé les thématiques suivantes :

- Évolution des dettes de crédit ;
- Évolution des dettes de la vie courante (hors crédit) ;
- Dettes d'énergie ;
- Dettes fiscales ;
- Le traitement du surendettement en Wallonie ;

- Les dossiers traités par les services de médiation de dettes (SMD) ;
- Les dossiers en règlement collectif de dettes (RCD) ;
- Présentation d'une nouvelle enquête réalisée en 2025.

Une session de questions/réponses a permis aux participants d'éclaircir les points spécifiques et de confronter les données aux expériences de terrain.

Cette initiative visait à fournir aux professionnels des outils d'analyse actualisés, à renforcer la compréhension des dynamiques de surendettement et à éclairer les pratiques et stratégies d'accompagnement des ménages vulnérables.

The graphic features a blue background with icons of a wallet, a credit card, and a double-headed arrow. A central white box contains the text: 'EVOLUTION DES CHIFFRES CLÉS DU SURENDETTEMENT EN WALLONIE', 'WEBINAIRE', '14 AVRIL DE 13H30 À 14H30', and 'GRATUIT'.



1.2 - Mise en œuvre de l'avis de médiation – 10 juin 2025

L'Observatoire a co-organisé, avec les centres de référence (GILS, Creno, Medenam et Gas) et le Centre d'Appui (CAMD), un webinaire destiné aux professionnels du secteur afin de présenter la mise en œuvre

pratique de l'avis de médiation, devant être publié au Fichier central des avis de saisies (FCA) à partir du 1er juillet 2025.

Le webinaire a rassemblé **281 participants** et a permis de :

- Présenter la **FAQ reprenant les modalités pratiques** du dépôt de l'avis de médiation, bien que certaines questions restent encore en suspens ;
- Présenter un **modèle de convention de médiation** intégrant les obligations de la nouvelle législation relative à la médiation amiable, validé par le SPW Intérieur et Action sociale ainsi que par les inspecteurs ;

Les participants ont pu poser leurs questions en amont ou durant la session. L'enregistrement du webinaire a été mis à disposition pour permettre un visionnage ultérieur. Cette initiative visait à **faciliter la compréhension et l'application des nouvelles obligations légales** par les acteurs du terrain.

Avis de médiation au sein du FCA : vos nouvelles obligations

Webinaire

10 juin de 13h à 14h
Teams

GRATUIT

Observatoire du Crédit et de l'Endettement | GAS | MEDENAM

CréNo | cju

Inscriptions sur : www.observatoire-credit.be

Asociación de la Wallonia

2 - Échanges transfrontaliers

2.1 - Visite d'étude d'une délégation néerlandaise – 19, 20 et 21 mars 2025

Du 19 au 21 mars 2025, l'Observatoire a accueilli à Bruxelles une délégation néerlandaise composée de décideurs publics et de

professionnels de l'aide aux personnes endettées, dans le cadre d'une visite d'étude consacrée aux politiques et dispositifs belges et néerlandais de lutte contre le surendettement.

L'objectif de cette visite était de présenter les dispositifs belges d'aide aux personnes surendettées, d'en expliquer les spécificités institutionnelles et de favoriser les échanges comparatifs entre les modèles belge et néerlandais.

Le programme, organisé sur trois jours, a alterné présentations thématiques et temps d'échanges, en anglais. Les discussions ont porté notamment sur l'organisation de la médiation de dettes en Belgique, le rôle des huissiers de justice, les liens entre endettement et crédit, l'accès à l'aide, la professionnalisation du secteur et les défis à venir.

Les échanges ont réuni des acteurs belges issus du secteur du surendettement, des autorités publiques, du monde judiciaire, des institutions financières et des centres d'action sociale.

Cette visite a permis de renforcer les coopérations internationales, de nourrir la réflexion comparative et de mettre en évidence des enjeux communs en matière de prévention et de traitement du surendettement.



2.2 - Échanges avec la Banque de France

Le 6 mai 2025, l'OCE a organisé une après-midi d'échanges avec la Banque de France. Cette rencontre a permis de présenter les projets respectifs des deux institutions et d'échanger plus particulièrement sur le programme de travail de la Banque de France en matière d'inclusion financière, ainsi que sur les enjeux communs liés à la prévention du surendettement et à l'accompagnement des publics vulnérables.



REPRÉSENTANTS ET PARTENARIATS

La participation à des instances officielles, des groupes de travail, des réunions d'acteurs de terrain est une source non négligeable de transmission, de formation et d'information pour l'équipe de l'Observatoire.

FÉDÉRAL

1 - Consultation par différents cabinets ministériels

Dans le cadre de ses missions d'expertise, l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement est régulièrement consulté par différents cabinets ministériels, tant au niveau régional wallon qu'au niveau fédéral, sur les matières liées à l'endettement, au surendettement, au crédit, à la médiation de dettes et aux dispositifs de prévention.

Ces échanges permettent d'apporter un éclairage fondé sur l'analyse juridique, les données disponibles et les réalités de

terrain, et de contribuer à l'élaboration, à l'évaluation ou à l'ajustement des politiques publiques dans ces domaines.

2 - Consultation par la Commission des Jeux de hasard

L'Observatoire est régulièrement invité par la Commission des jeux de hasard à participer à des consultations en vue de discuter des recommandations en matière de protection des joueurs. Y prennent également part des représentants francophones et néerlandophones du secteur des soins, de la prévention et de la recherche. L'Observatoire y expose les enjeux liés aux jeux et au surendettement.

3 - Comité de sélection des projets dans le cadre du Fonds Vinci géré par la Fondation Roi Baudouin

En 2025, l'Observatoire a assuré la présidence du jury de sélection de l'appel à projets du Fonds VINCI. Cet appel vise à soutenir, en Belgique, des initiatives locales en faveur de personnes en situation de précarité socio-économique, en particulier autour de trois axes : la sensibilisation des jeunes à la citoyenneté, la réinsertion sociale et l'accès au logement.

L'appel à projets se distingue par une approche combinant soutien financier à l'investissement et engagement bénévole de collaborateurs du groupe VINCI, à travers un système de parrainage favorisant le transfert de compétences et l'ancrage territorial des projets. Les projets sélectionnés doivent ainsi contribuer au renforcement

du vivre-ensemble tout en permettant une implication concrète des acteurs économiques aux côtés des associations.

4 - Participation aux concertations du service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Dans le cadre de la préparation de son rapport bisannuel 2024-2025, le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale organise régulièrement des journées de concertation réunissant associations de lutte contre la pauvreté, CPAS, syndicats, professionnels de différents secteurs, ainsi que les administrations fédérales et régionales.

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement a pris part à ces concertations afin d'y apporter son expertise sur les enjeux liés à l'endettement et au surendettement.

5 - Concertation permanente surendettement

À l'initiative de la Chambre nationale des huissiers de justice, une concertation permanente sur le surendettement (« surendettement/schuldenwerkgroep ») a été mise en place en 2022. Elle réunit des huissiers de justice actifs dans le recouvrement amiable et judiciaire des dettes ainsi que des organisations engagées dans la lutte contre le surendettement, issues des trois Régions du pays. L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement y participe en tant que membre.

Cette concertation vise à favoriser les échanges autour des projets législatifs en cours ou à venir, des initiatives récentes en matière de recouvrement, ainsi que des publications et analyses du secteur. Elle permet également d'identifier les points de convergence et de divergence entre les acteurs et, le cas échéant, de développer des actions communes, telles que l'organisation d'événements ou la réalisation de supports de communication partagés.

6 - Groupe de concertation sur la recherche BE-FAST

La recherche BE-FAST est financée par la politique scientifique fédérale BELSPO et est menée en collaboration avec CESO (KU Leuven) et CSB (UAntwerpen) en 2023-2024. L'objectif de cette étude est de tirer les leçons de la pandémie COVID-19 afin d'obtenir de meilleures données dans les situations de crise. Le projet devrait aboutir à une infrastructure de données améliorée et remaniée, à de nouveaux indicateurs et à une méthodologie permettant d'assurer un suivi adéquat des crises à l'avenir.

L'Observatoire est membre du groupe de concertation de cette recherche. L'objectif est d'impliquer les personnes en situation de pauvreté, leurs associations et réseaux, ainsi que d'autres acteurs de la lutte contre la pauvreté et de tenter d'identifier les situations ayant un impact sur les crises, voir comment elles peuvent être mesurées et réfléchir à la manière de continuer à développer les possibilités de cartographier ces situations.

7 - Groupe « Indicateurs sociaux » du SPF Sécurité sociale

Ce groupe a pour objectif d'échanger sur les indicateurs de la situation sociale et de la protection sociale en Belgique. Il est constitué de membres de l'administration, de chercheurs et d'acteurs de terrain travaillant sur ces problématiques. L'Observatoire y apporte son expertise en matière d'endettement et de surendettement.

8 - Correspondant pour la revue TIBR

À l'initiative de différents chercheurs d'universités belges, une revue sur le droit d'insolvabilité a été lancée en 2018, [Tijdschrift voor Insolventie- en Beslagrecht](#). L'équipe juridique de l'Observatoire a été sollicitée comme correspondant pour alimenter cette revue et la plateforme numérique qui y est associée.

WALLONIE

9 - Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW)

S. Thibaut (juriste de l'Observatoire) a été désignée comme membre effectif du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (arrêté du 5 juin 2009 du Gouvernement wallon). Ce conseil a trois missions visant à contribuer au développement économique, social et environnemental de la région :

- rendre des avis et des recommandations sur toutes les matières qui concernent le développement de la Wallonie ;
- organiser la concertation sociale entre le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux ;
- assurer le secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément spécialisés dans différents domaines.

10 - Salon de la réinsertion des prisons d'Ittre et de Jamioulx – 18/02 – 24/03 – 29/09 – 21/10

L'OCE a été invité comme expert à participer aux salons de la réinsertion organisés sur une demi-journée dans les prisons d'Ittre et de Jamioulx, aux côtés d'une vingtaine d'associations et autres institutions. Ces rencontres ont permis de rencontrer directement des personnes détenues, de répondre à leurs questions sur les dettes et l'endettement et de les informer sur les solutions disponibles pour faciliter leur réinsertion. Elles ont également contribué à renforcer la collaboration entre les acteurs de la réinsertion et à améliorer l'orientation des publics après la détention.

11 - Foire aux questions juridiques

L'objectif de ces rencontres est d'échanger sur des questions juridiques complexes rencontrées dans la pratique, tout en favorisant le partage de bonnes pratiques entre acteurs du secteur.

Ces réunions réunissent les juristes d'organisations actives dans la prévention et le traitement du surendettement, notamment : l'Observatoire du Crédit, les centres de référence en médiation de dettes agréés par la Wallonie, Droits Quotidiens, le Centre d'appui aux services de médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale, le Steunpunt Mens en Samenleving et Agricall.

12 - Plateformes de concertation locales en matière de lutte contre le surendettement

Chaque centre de référence organise lo-

calement une plateforme de concertation réunissant les acteurs actifs en matière de surendettement. Chacun a développé une méthodologie spécifique et mène ce projet de concertation de manière différente.

L'Observatoire est présent lors de ces plateformes afin de s'informer sur les problématiques rencontrées par les professionnels du secteur et de pouvoir, le cas échéant, apporter son expertise aux débats sur des questions particulières.

13 - Collaboration à l'actualisation du « Panorama social »

Chaque année, l'Observatoire est sollicité par le service social de la Mutualité Chrétienne pour alimenter le Panorama social, un guide des législations sociales et dispositifs sociaux en vigueur aux niveaux fédéral, wallon et bruxellois. S. Thibaut est amenée à travailler sur la section relative aux dispositifs de lutte contre l'endettement et le surendettement.

EUROPE

L'OCE est membre fondateur de l'European Consumer Debt Network ([ECDN](#)), un réseau européen rassemblant 41 membres dans 18 pays, engagé pour améliorer l'accès aux services de prévention et d'accompagnement du surendettement.

En 2025, l'OCE a participé au projet SPES (Erasmus+) avec l'Ordre des avocats de Perugia et l'ECDN, apportant son expertise belge en prévention et accompagnement du surendettement, ainsi qu'en formation des acteurs de terrain. Cette collaboration européenne a permis d'échanger sur la structuration des services, la détection des situations à risque et la création de réseaux de soutien pour les personnes endettées.



INTERVENTIONS

1 - Soirée d'information « Surendettement, comment s'en sortir ? » - 15 janvier 2025

L'OCE est intervenu lors d'une soirée d'information organisée par le Comité régional CSC Verviers, aux côtés de M. Van Nuffel, avocat et médiateur de dettes au barreau de Verviers. Les échanges ont porté sur la notion de surendettement, l'importance de la gestion budgétaire et les dispositifs existants pour y faire face, notamment la médiation de dettes et le règlement collectif de dettes, suivis d'un temps de questions-réponses avec les participants.

2 - Émission TV « La rupture digitale : un frein pour sortir de la dette ? » - 17 mars 2025

L'OCE a participé à une émission télévisée diffusée sur Canal Z, consacrée aux liens entre fracture numérique et difficultés financières. Cette table ronde a permis de mettre en lumière les obstacles rencontrés par de nombreuses personnes en situation de surendettement face à la dématérialisation croissante des démarches administratives et financières.

3 - Participation à un atelier sur la précarité hydrique - 10 juin 2025

Dans le cadre du projet de lutte contre la précarité hydrique et d'optimisation du Fonds social de l'eau, l'Observatoire a participé à un atelier d'intelligence collective organisé par la SPGE à Jambes. Cette rencontre a réuni distributeurs d'eau, CPAS, opérateurs de l'économie sociale et

responsables de formation.

L'objectif était de croiser les regards et partager les constats de terrain afin de faire émerger des pistes d'action concrètes pour améliorer l'accès à l'eau et aux aides existantes pour les personnes en situation de précarité. L'Observatoire a notamment contribué aux échanges sur les mécanismes d'endettement liés aux charges d'eau, les freins à l'activation des aides et les leviers pour mieux informer et accompagner les publics concernés.

4 - Formation « La médiation de dettes amiable par un service de médiation de dettes agréé » - 22 août 2025

En collaboration avec le GILS, l'OCE est intervenu à la demande de la Chambre

nationale des huissiers de justice lors d'une journée de formation destinée aux huissiers de justice, consacrée aux actualités législatives. L'intervention portait notamment sur les récentes réformes en matière de médiation de dettes amiable et sur les pratiques professionnelles dans ce domaine, en soulignant l'importance du dialogue et de la collaboration entre huissiers de justice et services de médiation de dettes.

5 - Colloque « Le recouvrement de dettes : le bon, la brute et le truand ? » – 10 octobre 2025

L'Observatoire a participé au colloque co-organisé par Anthémis SA et l'École de Droit UMONS-ULB, consacré aux évolutions législatives, pratiques professionnelles et dispositifs d'aide dans le domaine du recouvrement de dettes. La session a permis d'aborder :

- Le cadre juridique récent et les évolutions en matière de recouvrement amiable et de médiation ;
- Les pratiques professionnelles, y compris le rôle du juge de paix, les voies de recouvrement judiciaire et les quotités saisissables ;
- Les dispositifs de soutien aux débiteurs et les perspectives d'amélioration de la communication entre acteurs.

Le public visé comprenait des huissiers de justice, avocats, magistrats, créanciers et services de médiation de dettes. L'intervention de l'Observatoire a porté sur le nouveau régime du recouvrement amiable et la lutte contre le surendettement.

6 - Conférence – Rencontres d'automne du CADTM (Liège) – 12 octobre 2025

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement est intervenu dans le cadre des Ren-

contres d'automne du CADTM, organisées à Liège. Cette intervention s'inscrivait dans une conférence consacrée à l'analyse des dettes privées en Belgique, au Brésil et au Maroc, et portait plus spécifiquement sur les dynamiques d'endettement privé en Belgique et leurs liens avec l'accès aux droits et la protection sociale.

Outre l'OCE, cette conférence réunissait Timothée Narring (sociologue, CESSMA, Paris), Ines Jabrane (ATTAC-CADTM Maroc) et était modérée par Omar Aziki (ATTAC-CADTM Maroc).

7 - Intervention en classe – 16 octobre 2025

LOCE est intervenu auprès d'étudiants de la Haute École Albert Jacquard (HEAJ) dans le cadre d'un projet pédagogique visant la conception d'un outil Excel d'aide à la gestion budgétaire à destination de publics précarisés. Cette intervention avait pour objectif de présenter les besoins concrets rencontrés par les personnes en difficulté financière, afin d'outiller les étudiants dans

la réflexion et la construction d'un outil adapté aux réalités de terrain, en lien avec les enjeux d'accessibilité et de compréhension des dispositifs existants.

8 - Participation à « Viva les droits » – 17 décembre 2025

L'Observatoire a été invité à intervenir lors des trois jours d'émission organisés par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté avec Radio Solidarité dans le cadre de la campagne Viva les droits – Pour que les droits existent. L'événement avait pour objectif de sensibiliser le public aux différents droits fondamentaux, notamment le droit à un revenu, au logement, à l'alimentation et à la protection sociale.

L'intervention de l'Observatoire a porté sur le droit à un revenu décent, abordé sous l'angle du surendettement et de la prévention des situations financières vulnérables. Cette discussion s'est déroulée aux côtés d'experts du vécu et de représentants du

Réseau wallon et belge de lutte contre la pauvreté.

Cette participation a permis de mettre en lumière les problématiques concrètes rencontrées par les ménages surendettés.



Observatoire du Crédit et de l'Endettement

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement asbl

Adresse : Château de Cartier, Place du Perron 38, 6030 Marchienne-au-Pont

Tél : 071/33.12.59 - **Fax** : 071/32.25.00

Mail général : info@observatoire-credit.be - **Site** : www.observatoire-credit.be

N° entr. : 0452.320.403 - RPM Hainaut (div. Charleroi) - **IBAN** : BE91 0682 4452 2576

Éditeur responsable : V. Magnée.